

## VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 13 décembre 2010, à 21 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire, à laquelle sont présents : monsieur le maire Michel Gilbert, madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Guy Boulé, Fernand Brillant, Jean-Luc Halde et Rémi H. Lair.

Est absent : monsieur le conseiller André Ricard.

Monsieur Patrick Savard, directeur général, et madame Anne-Marie Piérard, greffière adjointe, assistent également à cette séance.

...Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 h 50.

...**DÉPÔT** du certificat de convocation.

2010-437

#### RÉSOLUTION

#### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 13 décembre 2010 soit et est approuvé par ce conseil.

**ADOPTÉE**

2010-438

#### RÉSOLUTION

#### RÉSILIATION      ENGAGEMENT      SERVICES PROFESSIONNELS      -      RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE - LOT 2 - RÉJEAN SAVOIE, ARCHITECTE

CONSIDÉRANT l'acceptation par le conseil, par le biais des résolutions 2007-59 et 2009-111, des offres de services professionnels de monsieur Réjean Savoie, architecte, concernant la rénovation et le réaménagement de l'hôtel de ville - lot 2;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire désire résilier les mandats octroyés par le biais de ces résolutions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Valéry Lapointe et appuyé par le conseiller Rémi H. Lair que ce conseil résilie les mandats octroyés à monsieur Réjean Savoie, architecte, par le biais des résolutions 2007-59 et 2009-111, relatifs à la préparation des plans et devis pour la rénovation et le réaménagement de l'hôtel de ville - lot 2 et autorise le Service de l'ingénierie et de l'environnement à procéder à un nouvel appel d'offres pour retenir les services professionnels d'un architecte du bâtiment pour finaliser les plans et devis et réaliser la surveillance des travaux.

Le 13 décembre 2010

Cette proposition est mise au vote.

Ont voté pour la présente résolution : madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Fernand Brillant et Rémi H. Lair.

On voté contre la présente résolution : messieurs les conseillers Guy Boulé et Jean-Luc Halde.

La résolution est adoptée sur division.

**ADOPTÉE**

**...QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Yves Corriveau

M. Corriveau souhaite Bonne Chance à M. Patrick Savard dans ses nouvelles fonctions

M. Germain Pouliot

Octroi d'un nouveau mandat – services professionnels en architecture – réaménagement hôtel de ville – lot 2

2010-439

**RÉSOLUTION**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Guy Boulé et appuyé par la conseillère Valéry Lapointe que la présente séance soit et est levée à 22 h 00.

**ADOPTÉE**

---

ANNE-MARIE PIÉRARD, AVOCATE  
GREFFIÈRE ADJOINTE

---

MICHEL GILBERT, MAIRE